



VERS LE FORT DE LA VIGIE

Le sentier des écrivains

« **V**ous ai-je dit, écrit Jean Paulhan à Valéry Larbaud le 31 juillet 1927, que *La NRF* allait posséder son fort, dans l'île de Port-Cros – et toute l'île est à nous, qui est la plus belle de Méditerranée. » Jean Paulhan dirige alors *La Nouvelle Revue française* (*La NRF*), revue littéraire de référence éditée par Gallimard. Il parle du fort de la Vigie. L'itinéraire nous y conduit en longeant Le Manoir, ancienne propriété du couple Henry (voir encadré) où Paulhan séjourna après le retour de la Vigie dans le giron de l'armée. Par le vallon ombragé de la Solitude, on grimpe jusqu'au sentier des Crêtes. La rencontre fortuite en 1925 avec Marceline Henry, propriétaire de l'Hostellerie provençale, donna à Paulhan l'idée de faire de l'île ce lieu de villégiature et d'échanges pour les écrivains de *La NRF*. Un contrat de location est conclu; Paulhan et sa famille aménagent le fort. Une communauté d'auteurs vient là chaque été, jusqu'au début de la guerre: Marcel Jouhandeau, Georges Rouault, Max

Jacob, Blaise Cendrars, Marcel Arland, Marc Bernard, André Gide... On peut même citer D. H. Lawrence qui passa ici quelques mois à l'automne 1929. Le fort est aujourd'hui fermé, propriété de la Marine Nationale et point culminant de l'île (199 mètres). On redescend vers la ferme de la Sardinière, particulièrement propice à une pause pour la lecture ou la contemplation. Le chemin rejoint la route des forts: l'Éminence, l'Estissac, et l'on reprend le sentier qui débouche sur le cimetière planté de cyprès, symbole de vie éternelle, et où est enterré le couple Henry. Tout près, le fort du Moulin, occupé dès 1920 par le poète Jules Supervielle, l'autre puissance invitante de l'île, à qui l'on doit des séjours d'Henri Michaux à Port-Cros. « *J'ai rêvé, l'autre soir, d'îles plus vertes que le songe...* », écrit Saint-John Perse. Était-ce à Port-Cros? *La NRF* fut dans le paysage intellectuel français un laboratoire d'idées et un poste d'observation sans pareil. La vraie mission d'une vigie. ■ **Philippe Vouillon**

« *Épris des beautés naturelles de ce site incomparable, Marcel et Marceline Henry les ont défendues et protégées, traçant ainsi les voies du Parc national de Port-Cros.* »
Inscription à lire sur le fort du Moulin (ci-contre).
En haut, l'hôtel du Manoir.



Ch. Gérardin



Ch. Gérardin



Léonie Schlosser



Ch. Gérardin



Ch. Gérardin

balade

Les étapes du parcours

Longer le port et le village et prendre la direction Barrage/ les Crêtes au carrefour de l'hôtel du Manoir par le chemin qui borde la mer. À la statue de Saint-Joseph ①, prendre le chemin à gauche en direction du barrage. À la Maison aux vaches ②, suivre la direction du barrage et remonter le vallon de la Solitude jusqu'au carrefour des Crêtes ③. Suivre la direction de la route des forts. On atteint le fort de la Vigie ④ avant de descendre par un sentier vers la Sardinière ⑤. La piste remonte au col des Quatre Chemins ⑥. La route des forts en direction du village amène vers l'Estissac ⑦. En faire le tour et revenir sur ses pas pour prendre le sentier qui descend en direction de La Palud. Suivre la direction du village par le littoral. Le cimetière s'annonce à gauche juste au-dessus du fort du Moulin ⑧ avant de regagner le village. Balisage vert. Durée : 4h

« L'île de Port-Cros ressemble aux îles de la Grèce. Elle est haute sur les eaux, montagneuse et boisée. Elle a je ne sais quel charme d'Orient. C'est une merveille. On ne la connaît pas assez. »
Henry Bordeaux



D.R.

Les sauveurs de Port-Cros

En 1919, Marceline Henry trouve refuge à Port-Cros avec son amant, le sous-préfet Jean Picard, poète connu sous le nom de Claude Balyne. Quelques mois plus tard, elle aurait écrit à son mari, Marcel : « Jean et moi avons trouvé le paradis. Viens ! » Marceline a vécu ici une passion pour un homme et pour cette île. Le couple Henry en devient propriétaire, puis demande en 1961 le classement de Port-Cros en Parc national avec la promesse de donner leur domaine à l'État. ■